



Petit problème avec canal +

Par **stagos**, le **26/10/2009** à **13:45**

Bonjour, rnJ'ai un petit souci avec l'abonnement de CANAL+, en Aout j'ai envoyé mes coordonnées bancaires via internet par tele2box. rn rnJ'ai commis une erreur je pensais avoir 3 mois d'essai mais ce n'est pas le cas. rn rnJ'ai ensuite reçu un contrat à retourner signé avec acceptation de prélèvement **que je n'ai pas envoyé.** rn rnJ'ai contacté CANAL pour demander si je pouvais résilier "l'abonnement" mais ils me disent que ce n'est pas possible car j'ai envoyé mes coordonnées bancaires par le net et que donc j'ai accepté le contrat sans signature. rn rnJ'ai alors demandé à quoi servait le contrat que j'avais sous les yeux mais bien sûr la personne ne me répondait pas franchement. rn rnDans les C. G je note 3 articles : rn**1) Entrée en vigueur de l'abonnement.** rnLe contrat rentre en vigueur quand CANAL+ reçoit l'ensemble des informations demandées à l'abonné. rn rnApparemment ce n'est pas le cas je n'ai pas retourné le contrat. rn rn**2) 2eme point** rnLe paiement sans contestation des 2 premiers mois vaut acceptation du contrat. rn rnCe n'est pas le cas car une seule mensualité a été acceptée à ce jour. rn**3) Article 10 Vente à distance.** rn rn10.1 En gros j'ai un délai de 7 jours pour résilier. rn10.2 Si je ne résilie pas ds les 7 jours je renonce aux droits de rétractation. rn rnBien voilà un topo de ma situation que je n'arrive pas à comprendre car je trouve les points contradictoires. rn rnMerci de bien vouloir me renseigner. rnPS : ma banque a d'ailleurs accepté de payer sans avoir une autorisation de prélèvement.